

allé à la conférence avec l'idée qu'il pourrait faire quelque chose en ce sens; mais quand il a affirmé la possibilité de distraire vers la Grande-Bretagne 15 p. 100 de notre commerce avec les États-Unis, même les journaux anglais ont exprimé bien des doutes sur cette possibilité. Quand on examine la situation de la Grande-Bretagne, on constate qu'elle ne dispose que de certains avoirs en dollars pour faire des affaires. Je crois que le premier ministre n'était pas très sérieux quand il est allé là-bas; c'est-à-dire qu'il savait qu'il pouvait faire bonne impression dans l'Ouest en disant que le Canada devrait faire plus d'affaires avec la Grande-Bretagne, car il n'ignorait pas que la Grande-Bretagne ne pouvait accepter cette proposition.

Mais il a été pris à son jeu. On est allé dire: "Il nous faudrait du libre-échange". Voilà quelque chose qui faisait bien l'affaire de l'Ouest canadien. Il y a des années que nous payons le tribut aux fabricants de l'Est. Cette idée peut avoir du bon sens pour le progrès du pays. Mais il est assez difficile de dire aux gens de l'Ouest que c'est comme ça. On a rendu hommage aux fabricants de l'Est et on croit qu'il est à peu près temps que certaines de ces industries se tirent d'affaires toutes seules. Ceux qui disent qu'on ne peut établir le libre-échange se trompent. Il faut faire preuve d'une certaine prudence dans ce domaine, c'est vrai. Quelques articles ont bénéficié du libre-échange.

Le dernier gouvernement libéral a conclu avec les États-Unis une entente prévoyant le libre-échange des machines agricoles. A l'époque, les fabricants canadiens ont déclaré que cela signifiait leur ruine. D'importantes sociétés comme la *Massey Harris Company* condamnaient hautement le projet. Cependant, c'était la meilleure chose qui pouvait arriver parce qu'elle leur a ouvert un vaste débouché aux États-Unis.

Le commerce libre avec le Royaume-Uni n'entre pas dans la même catégorie que le libre-échange avec les États-Unis, parce qu'il n'atteint pas les mêmes couches de la population. Mais il présente des avantages parce qu'on peut s'y livrer sans faire trop de mal à notre industrie nationale. Par conséquent, lorsque le gouvernement actuel a rejeté la proposition de la Grande-Bretagne tendant à ce qu'avec les années nous établissions graduellement le libre-échange, le premier ministre, qui est cependant originaire de l'Ouest, a déçu la population de cette région.

Personne, je crois, ne peut prétendre autre chose. S'il avait répondu qu'il examinerait la proposition et tâcherait de relâcher, avec les ans, les barrières douanières entre la Grande-Bretagne et nous, je crois qu'on l'aurait approuvé. Mais on n'a rien relevé

dans ce sens. Tout le parti conservateur est horrifié à l'idée d'établir le libre-échange avec qui que ce soit. C'est absolument contraire à la politique des conservateurs. Ainsi, notre ami de Prince-Albert qui, de son propre chef, voudrait appuyer cette idée et qui depuis quinze ans se fait le champion des cultivateurs de l'Ouest, à la première occasion qui soit offerte à un Canadien d'instaurer le libre-échange et permettre ainsi aux cultivateurs de l'Ouest d'acheter dans le cadre du même marché où ils sont obligés de vendre,—c'est le premier Canadien à qui une telle occasion est offerte,—il la refuse.

Au moment où la Grande-Bretagne faisait cette proposition, je relevais dans les journaux des articles de directeurs d'entreprises qui seraient frappées si l'on donnait suite au commerce libre; l'un d'eux était directeur d'une entreprise de fils,—la *Greening Wire Company*, je crois,—qui disait que ses frais d'exploitation étaient de l'ordre de 240 contre 90, comparativement à la Grande-Bretagne. J'étais dans les affaires il y a quelques années dans l'Ouest et lorsque j'ai été élu pour la première fois à la Chambre en 1949, ou un peu avant, je vendais le fil de fer qui se vend à la plupart des éleveurs de bétail. Ce fil se vendait alors un peu plus de \$5 le rouleau. J'ai été étonné de constater cet été qu'il se vend maintenant \$15 le rouleau. Pourquoi \$15 le rouleau? Parce que M. Greening,—qui a cité ces chiffres lui-même,—fut autorisé, grâce à un régime de protection qui existait alors, à augmenter son prix à \$15. C'est le prix de vente au détail. Il ne touchera pas cela, parce qu'il faudra tenir compte des frais de distribution et autres.

L'hon. M. Rowe: Le prix est passé de \$5 à \$15.

M. Harrison: Il est augmenté autant que cela.

L'hon. M. Rowe: Est-ce que le barbelé est le seul produit dont le prix soit monté?

M. Harrison: Non, mais il s'agit d'un produit qui a amené un particulier à craindre que l'industrie à laquelle il est intéressé ne subisse du détrimement, et voilà pourquoi il a poussé de hauts cris. Autrement dit, à cause de la protection dont elle bénéficie, cette entreprise a laissé son coût de revient prendre une allure déréglée. Il est évident que notre niveau de vie est plus élevé ici qu'en Grande-Bretagne et l'on peut s'attendre que les frais soient un peu plus élevés ici que là-bas. Il a été question ici récemment de l'agriculture et nous avons adopté une mesure législative prévoyant des avances en espèces, comme on les a appelées. Le